# L’armée et la police accusées d’exécutions extrajudiciaires à Cibitoke

Human Rights Watch, 12 fÃ©vrier 2015 Burundi : ExÃ©cutions sommaires perpÃ©trÃ©es par lâ€™armÃ©e et la police Au m 47 personnes ont Ã©tÃ© tuÃ©es ; une enquÃªte indÃ©pendante doit Ãªtre ouverte (Nairobi, le 12Â fÃ©vrier 2015) â€“ La Force dÃ©fense nationale duÂ BurundiÂ et la police de ce pays ont commis au moins 47 exÃ©cutions extrajudiciaires entre le 30 dÃ©cembre 2014 et le 3 janvier 2015 Ã la suite dâ€™un affrontement avec un groupe armÃ© dans la province de Cibitoke, dan le nord-ouest du pays, a dÃ©clarÃ© Human Rights Watch aujourdâ€™hui. Des membres armÃ©s de la ligue des jeunes du pa au pouvoir ont Ã©galement participÃ© aux exÃ©cutions. Â«Â Les forces de sÃ©curitÃ© burundaises ont la responsabilitÃ© de dÃ©fendre les citoyens contre la violence, mais cela ne leur donne pas le droit de tuer les personnes apprÃ©hendÃ©esÂ Â», a dÃ©clarÃ©Â Daniel Bekele,Â directeur de la division Afrique de Human Rights Watch. Â«Â Il semble toutefoisÂ que les militair et les policiers nâ€™ont pas cherchÃ© Ã arrÃªter la plupart des hommes qui se sont rendus, prÃ©fÃ©rant les abattre.Â Â» Les meurtres commis Ã Cibitoke sâ€™inscrivent dans une longueÂ sÃ©rie d'exÃ©cutions extrajudiciairesÂ commises depuis plusieurs annÃ©es par les forces de sÃ©curitÃ© burundaises et par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir. Parmi les victimes figurent de nombreuxÂ civils, ainsi que des membres de groupes armÃ©s et dâ€™autres opposants prÃ©sumÃ©s. Les exÃ©cutions perpÃ©trÃ©es Ã Cibitoke prÃ©sentent lâ€™un des bilans les plus lourds enregistrÃ©s ces de annÃ©es lors dâ€™incidents de ce genre. Les informations limitÃ©es disponibles sur le groupe armÃ© semblent indiquer que s membres sont entrÃ©s au Burundi fin dÃ©cembre en traversant la frontiÃ¨re de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo. Des tÃ©moins et des autoritÃ©s militaires ont dÃ©crit les hommes comme Ã©tant bien armÃ©s. Certains membres du groupe qui o Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s ont signalÃ© Ã Human Rights Watch que leur objectif Ã©tait dâ€™Ã©tablir une base dans la forÃªt de la Kib Cibitoke, Ã partir de laquelle ils pourraient Â«Â mener la guerreÂ Â» contre le gouvernement burundais. Le 30 dÃ©cembre au matin, un affrontement a opposÃ© lâ€™armÃ©e et la police burundaises Ã ce groupe armÃ© dans la ville de Rwesero. Les membres du groupe armÃ© se sont dispersÃ©s dans les communes de Murwi et de Bukinanyana, oÃ¹ les combats se sont poursuivis pendant quatre ou cinq jours. DÃ©but janvier, plusieursÂ dizaines de membres du groupe armÃ© ont fini par capituler etÂ se sont livrÃ©s Ã des militaires et Ã des policiers, ou Ã des habitants qui les ont ensuite remis aux autoritÃ©s locales. Des militaires et des policiers, aidÃ©sÂ par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir â€“ connus sous le nom dâ€™Imbonerakure â€“ ont exÃ©cutÃ© la plupart des hommes qui se sont rendus. En janvier, un chercheur de Human Rights Watch sâ€™est rendu Ã six reprises Ã Cibitoke en lâ€™espace de 17 jours et sâ€™est entretenu avec plus de 50 pers dont 32 tÃ©moins des exÃ©cutions, des membres du groupe armÃ© en dÃ©tention, ainsi que des autoritÃ©s locales. Human Rights Watch a recueilli des informations sur les meurtres dâ€™au moins 47 membres du groupe armÃ© commis par des militaires, des policiers et des Imbonerakure entre le 30 dÃ©cembre 2014 et le 3 janvier 2015. Le 5 janvier, le porte-parole de la Force de dÃ©fense nationale a dÃ©clarÃ© Ã des journalistes que 95 membres du groupe armÃ©, ainsi que deux militaires et deux habitants, avaient Ã©tÃ© tuÃ©s au cours des affrontements, et que neuf membres du groupe armÃ© avaient Ã©tÃ© capturÃ©s et arrÃªtÃ©s. Dâ€™autres membres du groupe ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s plus tard. 14 se trouvaient encore incar prison de Cibitoke dÃ©but fÃ©vrier. Le porte-parole a niÃ© que des personnes ont Ã©tÃ© tuÃ©es aprÃ¨s leur reddition. Selon tÃ©moignages recueillis par Human Rights Watch, les premiÃ¨res exÃ©cutions ont eu lieu le 30 dÃ©cembre dans la ville de Rwesero, en commune Murwi. Â«Â Jâ€™ai vu quatre rebelles capturÃ©sÂ Â», a expliquÃ© un tÃ©moin. Â«Â Ils avaient les ma derriÃ¨re le dos. Les policiers et les Imbonerakure les ont rouÃ©s de coups. Des militaires Ã©taient aussi prÃ©sentsâ€¦ Les policiers Ã©taient furieux et ont ordonnÃ© aux gensÂ de partir. Alors que nous nous Ã©loignions, jâ€™ai entendu entre 5 et 10 coups de feu.Â Â» Des tÃ©moins ont rapportÃ© que le 1erÂ janvier, des militaires et des policiers ont abattu six membres du groupe armÃ© au bord de la riviÃ¨re Kaburantwa, entre les collines Ngoma et Rugano. Un habitant qui a assistÃ© aux exÃ©cutions depuis la colline Rugano a expliquÃ©Â : Â«Â Aux alentours de 16 heures, je suis descendu Ã la riviÃ¨re et jâ€™a six corps ensemble. Ils avaient tous Ã©tÃ© abattus de balles dans la tÃªte.Â Â» Le 2 janvier, des militaires et des policiers ont abattu 17 membres du groupe capturÃ©s dans la forÃªt de Kibindi, prÃ¨s de Mpinga, en commune Murwi. Des tÃ©moins ont signalÃ© que les combattants sâ€™Ã©taient rendus en petits groupes. Ensuite, des militaires et des policiers les ont alignÃ©s a sommet dâ€™une colline et les ont abattus. Les tÃ©moins ont rapportÃ© que certains Ã©taient tombÃ©s de la colline au mom de leur exÃ©cution. Les militaires, les policiers et les Imbonerakure ont poussÃ© les autres cadavres du haut de la colline et les Imbonerakure sont descendus pour confirmer quâ€™ils Ã©taient bien morts. Les Imbonerakure et des habitants de la localitÃ© ont ensuite enterrÃ© les corps. Â«Â Les militaires ont emmenÃ© les hommes Ã pied vers une colline qui surplombait la routeÂ Â», a expliquÃ© un habitant. Â«Â Dâ€™autres militaires en camionnettes sont arrivÃ©s de la route principale et sont venus lÃ oÃ¹ on Ã©tait. Ils ont immÃ©diatement tirÃ© sur les rebelles. Les rebelles nâ€™ont pas eu le temps de dire grand-chose.Â Â» Des habitants ont affirmÃ© que trois autoritÃ©s locales â€“ Ã Ngoma, Kalema et Murwi â€“ avaient soit participÃ© exÃ©cutions, soit remis des membres capturÃ©s du groupe armÃ© Ã la police ou aux Imbonerakure, qui les avaient ensuite tuÃ©s. Human Rights Watch a menÃ© des entretiens avec ces trois autoritÃ©s, qui ont niÃ© toute implication. Â«Â Â Le 31 dÃ©cembre, un rebelle sâ€™est livrÃ© [Ã une autoritÃ© locale]Â Â», a dÃ©clarÃ© un tÃ©moin de Kalema. Â«Â Lorsquâ€™il population locale, moi y compris, lâ€™a suivi Ã distance. Quand il est arrivÃ© au bureau de lâ€™autoritÃ© locale, [celle-ci] lâ€ abattu.Â Â» Ã€ Murwi, un tÃ©moin a vu une autoritÃ© locale livrer un combattant capturÃ© Ã deux policiers le 1erÂ janvier. L policiers et un Imbonerakure de la localitÃ© ont ensuite tuÃ© le combattant. Â«Â Jâ€™ai suivi les policiersÂ Â», a expliquÃ© le tÃ©moin. Â«Â Ils se sont arrÃªtÃ©s sur un parking. La population disait,Â â€˜Ne tuez pas cet hommeÂ !â€™ Il y avait un Imbon et il insistait pour que le rebelle soit tuÃ©. Il lâ€™a dit aux policiers et Ã la population. Les policiers ont autorisÃ© lâ€™Imboner les accompagner. Il est parti avec eux et quelques minutes plus tard, nous avons entendu des coups de feu.Â Â» Des Imbonerakure ont participÃ© Ã lâ€™exÃ©cution dâ€™autres membres du groupe armÃ© qui sâ€™Ã©taient rendus. Un tÃ©m le 1erÂ janvier, elle a vu un membre du groupe armÃ© pourchassÃ© par sept ou huit Imbonerakure prÃ¨s de la colline Bambo, en commune Murwi. Â«Â Le rebelle a vu quâ€™ils Ã©taient trop nombreux, alors il a dÃ©posÃ© son fusil par terre et i levÃ© les mains en lâ€™air. Un Imbonerakure a dit, â€˜Tuez ce chienÂ !â€™ et ils lâ€™ont frappÃ© sur le front avec une houe moment oÃ¹ ils lâ€™ont frappÃ©. Nous avons retrouvÃ© son corps plus tard.Â Â» Â«Â Lâ€™implication de policiers, de milita

dâ€™autoritÃ©s locales, ainsi que de jeunes du parti  au pouvoir, indiquerait une coordination et une responsabilitÃ© de lâ€™Ã
dans  ces exÃ©cutions sommaires,Â Â» a  observÃ© Daniel Bekele. Â«Â Les  autoritÃ©s burundaises devraient immÃ©diateme
ouvrir une enquÃªte indÃ©pendante et  veiller Ã  ce que les responsables soient traduits en justice.Â Â»  Lâ€™enquÃªte devrai
porter sur la responsabilitÃ© des membres de la police, de  lâ€™armÃ©e, des Imbonerakure et des autoritÃ©s locales, ainsi que
sur la  responsabilitÃ© de leurs commandants ou supÃ©rieurs. Ceux contre lesquels il  existe des preuves substantielles
dâ€™implication dans ces meurtres devaient  immÃ©diatement Ãªtre suspendus de leurs fonctions, arrÃªtÃ©s et poursuivis.  De
commissions dâ€™enquÃªte burundaises mises sur pied lors de prÃ©cÃ©dents cas  dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires ont sou
politisÃ©es, certaines cherchant Ã  protÃ©ger les auteurs de ces actes et Ã  discrÃ©diter les informations Ã©manant
dâ€™organisations de dÃ©fense des droits humains. Les responsables de ces  exÃ©cutions ont rarement Ã©tÃ© tenus de rÃ©p
de leurs crimes. Les gouvernements  bailleurs de fonds, en particulier ceux qui soutiennent les forces de sÃ©curitÃ©
burundaises, devraient offrir leur assistance pour enquÃªter sur les meurtres de  Cibitoke, et le gouvernement burundais
devrait accepter cette assistance  internationale, selon Human Rights Watch.  Dans  une dÃ©claration datant du 5 fÃ©vrier,
le DÃ©partement dâ€™Ã‰tat amÃ©ricain a fait  savoir quâ€™il Ã©tait prÃ©occupÃ© par les informations impliquant les forces
burundaises dans les exÃ©cutions extrajudiciaires dâ€™au moins 24 membres  dâ€™un groupe rebelle aprÃ¨s leur reddition Ã
Cibitoke au dÃ©but du mois de janvier.  La dÃ©claration amÃ©ricaine souligne que le gouvernement burundais devrait mener
une enquÃªte approfondie et crÃ©dible sur ces allÃ©gations, rÃ©primer tous les  crimes qui pourraient avoir Ã©tÃ© perpÃ©trÃ©
traduire en justice les personnes  responsables.  Â«Â Les  gouvernements de pays tels que les Pays-Bas, qui apportent un
soutien Ã  la  police burundaise, et les Ã‰tats-Unis, qui appuient lâ€™armÃ©e burundaise, devraient  insister sur la conduite dâ
enquÃªte transparente et sÃ©rieuseÂ Â», a soulignÃ© Daniel Bekele. Â«Â Ces pays devraient faire  clairement comprendre au
gouvernement burundais quâ€™ils ne continueront pas Ã  appuyer les institutions ou entitÃ©s responsables dâ€™abus, jusquâ
que les  autoritÃ©s ne traduisent pas les auteurs de ces abus en justice.Â»  ExÃ©cutions extrajudiciaires dans les
communes de Murwi et de Bukinanyana  Rwesero, le 30  dÃ©cembre  Des habitants ont dÃ©clarÃ©  que des militaires et des
policiers ont tuÃ© au moins six membres du groupe armÃ©  Ã  Rwesero, en commune Murwi, le 30 dÃ©cembre. Â«Â Le  mardi
30 dÃ©cembre, jâ€™Ã©tais en villeÂ Â»,  a expliquÃ© un habitant. Â«Â La  police et les militaires demandaient aux gens de les
chercher les  rebelles. Jâ€™ai vu un homme se faire tuerâ€¦ Câ€™Ã©tait sur la route. Les policiers  lâ€™ont abattu et il sâ€™es
de cinq autres cadavres qui gisaient dÃ©jÃ  sur la route. Ils lui ont tirÃ© des balles dans la tÃªte, comme les autres.
CertainsÂ des hommes dÃ©jÃ  tuÃ©s Ã©taient nus.Â Â»  RiviÃ¨re Kaburantwa,  le 1erÂ janvier  Le 1erÂ janvier,  des militaires e
policiers ont acculÃ© environ 13 membres du groupe armÃ©  dans une vallÃ©e entre les collines Ngoma et Rugano, le long
de la riviÃ¨re  Kaburantwa, en commune Murwi. Un habitant a signalÃ© Ã  Human Rights Watch :  Jâ€™Ã©tais du cÃ´tÃ© de la
riviÃ¨re oÃ¹ se trouve Ngoma. Les militaires sont arrivÃ©s aux alentours de 11  heures du matin. Des Imbonerakure leur
servaient de guides. Puis, une autre  Ã©quipe de militaires est arrivÃ©e par le cÃ´tÃ© de Ruganoâ€¦ Il y a eu un combat  [avec l
groupe armÃ©]. Six rebelles sont rapidement sortis de la brousse et ont  voulu se constituer prisonniersâ€¦ Les militaires ont
dit quâ€™ils les emmeneraient  comme prisonniers mais un policier a dit, â€˜Non, donnez-moi mon fusil et je vais  vous montrer
Je vais mâ€™en dÃ©barrasserâ€™â€¦ Nous Ã©tions tout prÃ¨s. La police nous  avait dit de ne pas approcher, mais nous avons
continuÃ© Ã  nous approcher. Les  rebelles ont suppliÃ© pour quâ€™on leur laisse la vie sauve. Lâ€™un dâ€™eux Ã©tait trÃ¨s
dit, â€˜Je vais encore Ã  lâ€™Ã©cole. Appelez le directeur, je viens de  passer mes examens. On mâ€™a engagÃ© pour transp
matÃ©riel et on mâ€™avait  promis de 100 000 Ã  150 000 francs [burundais] [entre 65 et 95$US].â€™ Les  policiers ont attach
mains des rebelles derriÃ¨re leur dos. Ils les ont  forcÃ©s Ã  se coucher par terre et ils leur ont tirÃ© une balle dans la tÃªte lâ€™
aprÃ¨s lâ€™autreâ€¦ Beaucoup dâ€™habitants de la localitÃ© ont assistÃ© Ã  Ã§a. Ce quâ€™on a  vu nous a fait peur.  Un aut
expliquÃ©  :  Je descendais de la  colline au moment oÃ¹ la police est arrivÃ©e de Ruganoâ€¦ Les rebelles se cachaient  dans
une petit buisson le long de la riviÃ¨reâ€¦ Les Imbonerakure Ã©taient lÃ  aussiâ€¦  Les rebelles Ã©taient encerclÃ©s. Ils nâ€™o
ripostÃ©, ils ne pouvaient pas sâ€™en  sortir, ils ont vu quâ€™ils ne pourraient pas gagner. Les policiers et les  militaires disaie
â€˜Sortez de lÃ , sortez de lÃ Â ! Nous ne vous ferons rienÂ !â€™  Six rebelles sont sortis, certains portaient leurs fusils au-dess
la tÃªte.  Dâ€™autres avaient laissÃ© leurs fusils derriÃ¨re eux et sont sortis les mains sur  la tÃªte. Les six hommes se sont
approchÃ©s des militaires en disant,  â€˜Pardonnez-nous. Nous sommes Ã©tudiants. Si vous voulez, vous pouvez nous
emmener  chez nous pour confirmer que ce que nous disons est vraiâ€™â€¦ Ils ont dÃ©clarÃ© avoir  18 et 19 ans. On pouvait v
quâ€™ils avaient lâ€™air dâ€™Ã©tudiantsâ€¦ mais les  militaires les ont attachÃ©s, les bras derriÃ¨re le dos.  Ensuite, les polic
militaires les ont forcÃ©s Ã  se coucher par terre et nous ont ordonnÃ© de tous  partir. Un policier mâ€™a dit, â€˜Nous allons les
ramener chez eux, comme ils nous  lâ€™ont demandÃ©.â€™ Les Imbonerakure sont restÃ©s avec les policiers et les  militaires
commencÃ© Ã  rebrousser chemin et jâ€™ai entendu une succession de  coups de feu isolÃ©sâ€¦ Je suis retournÃ© voir les co
Jâ€™en ai tout de suite vu  deux. Ils avaient tous les deux reÃ§u une balle dans la tÃªte. Les Imbonerakure  prenaient des
photos des morts.  Kibindi, le 2  janvier  Lors de lâ€™un des incidents  les plus graves survenu le 2 janvier, des militaires et
des policiers ont,  devant des dizaines de tÃ©moins, encouragÃ© au moins 17 membres du groupe armÃ© Ã  se rendre, dans
une petite zone forestiÃ¨re appelÃ©e Kibindi, prÃ¨s de Mpinga, en  commune Murwi, pour ensuite les exÃ©cuter. Un habitant
de la localitÃ© a racontÃ©Â :  Jâ€™Ã©tais avec [les  militaires] parce que le chef de zone mâ€™avait envoyÃ© pour leur servir
Lorsque nous sommes arrivÃ©s, des militaires [qui Ã©taient arrivÃ©s dâ€™ailleurs]  tiraient dans la vallÃ©e et les rebelles
ripostaient. Les combats nâ€™ont pas durÃ©  longtemps et rapidement, les militaires ont commencÃ© Ã  crier, â€˜Sortez
pacifiquementÂ ! Nous ne vous ferons pas de malÂ ! Si vous ne sortez pas, nous  viendrons vous trouverÂ !â€™ Les rebelles
sont sortis, certains en petits groupes,  dâ€™autres un par un, en tenant leurs fusils au-dessus de la tÃªte. Les  Imbonerakure
les ont ligotÃ©s, ont fouillÃ© leurs vÃªtements et ont pris tout ce  quâ€™ils pouvaient prendre. Jâ€™ai comptÃ© 17 rebelles.  Il y
beaucoup  dâ€™habitants qui regardaientâ€¦ Le commandant des militaires a appelÃ© quelquâ€™un sur  son Motorola et a sign
â€˜Nous avons des rebelles avec des fusils.â€™ Lâ€™homme Ã  qui il parlait lui a rÃ©pondu, â€˜Je veux les fusils, mais je ne v
hommes.â€™ Je me trouvais juste Ã  cÃ´tÃ© du militaire, jâ€™ai donc entenduâ€¦ Ils ont  emmenÃ© les rebelles en haut dâ€™
Les hommes Ã©taient ligotÃ©s. Ils ont  tirÃ©, tous en mÃªme temps. Puis, ils sont tombÃ©sâ€¦AprÃ¨s, les Imbonerakure sont
descendus pour sâ€™assurer quâ€™ils Ã©taient bien morts.  Un autre habitant a dÃ©clarÃ©  quâ€™il aidait lesÂ Imbonerakure

militaires Ã  chercher des membres du groupe armÃ© lorsquâ€™il a Ã©tÃ© tÃ©moin des  exÃ©cutionsÂ : Â«Â Il  y avait beaucoup
rebelles au fond de la vallÃ©e oÃ¹ il est difficile de  grimperâ€¦ Dix-sept rebelles se sont rendus en tenant leurs fusils au-
dessus de la  tÃªte. Alors quâ€™ils se rendaient, ils ont dit, â€˜Ne tirez pas, nous sortons parce  que nous savons que nous ne
pouvons pas gagner.â€™ Les Imbonerakure ont attachÃ©  les rebelles. Les militaires et les policiers ont abattu les hommes sur
la route  prÃ¨s de la vallÃ©e. Avant dâ€™Ãªtre abattus, quelques-uns des rebelles suppliaient,  â€˜Je suis Ã©tudiantâ€™, ou â€
lâ€™Ã©cole mais je nâ€™ai pas trouvÃ© de travail,  pardonnez-moi.â€™Â Â»  Un habitant a confiÃ© :  Il y avait beaucoup de
policiers. Ils Ã©taient avec des Imbonerakure qui avaient des  machettesâ€¦ Les rebelles avaient lâ€™air fatiguÃ©s et affamÃ©s
se sont rendus,  les mains en lâ€™air. Ils sortaient un par un. Certains tenaient leur fusil  au-dessus de la tÃªte et lâ€™ont donné
aux militaires. Au moment oÃ¹ ils sortaient,  certains ont dit, â€˜Nous nous rendons, ne nous tuez pas.â€™ Les Imbonerakure on
utilisÃ© les ceintures des rebelles pour les attacher. Les policiers et les  militaires criaient, â€˜Venez, venez, nous ne vous
ferons rien. Sortez tousÂ !â€™...  Lorsque les rebelles avait Ã©tÃ© attachÃ©s et Ã©taient sur la route, les policiers  et les militai
pris des photos dâ€™eux avec leurs tÃ©lÃ©phonesâ€¦ Ils les ont  alignÃ©s sur la route. Puis ils ont tirÃ© sur toute la file. Câ€™
dÃ©luge de  ballesâ€¦ Sur le cÃ´tÃ© de la route, il y a une colline, et les rebelles sont  tombÃ©s.  Le tÃ©moin a expliquÃ© que
Imbonerakure Ã©taient descendus dans la vallÃ©e et avaient taillÃ© les corps  des victimes Ã  la machette pour sâ€™assurer
quâ€™elles Ã©taient mortes.  Un chercheur de Human  Rights Watch sâ€™est rendu Ã  Kibindi le 22 janvier et a trouvÃ© des
morceaux de  vÃªtements, des douilles, ainsi quâ€™une grande parcelle de terre retournÃ©e au pied  dâ€™une colline escarpé
dans un endroit correspondant aux rÃ©cits des tÃ©moins.  Ngoma, le 2 janvier  Des habitants de Ngoma, en  commune
Murwi, ont dÃ©clarÃ© que le 2 janvier, trois membres du groupe armÃ© se  sont livrÃ©s Ã  la population locale et ont demandé
Ãªtre remis Ã  lâ€™autoritÃ©  locale. Alors quâ€™ils se dirigeaient vers son bureau, les habitants sont tombÃ©s  sur un groupe
militaires. Un tÃ©moin a expliquÃ©Â :  Les militaires ont  demandÃ©, â€˜Vous amenez de nouveaux rebelles de la brousseÂ ?â
avons rÃ©pondu,  â€˜Ils veulent se rendre aux autoritÃ©s.â€™ Lâ€™un des rebelles a dit, â€˜Laissez-nous  vivre et remettez-n
autoritÃ©s et nous donnerons des informations.â€™ Mais  un militaire a rÃ©pondu, â€˜Non, ce nâ€™est pas possibleâ€™ et il a
hommes,  â€˜Emmenez-lesâ€™. Les rebelles se sont prosternÃ©s par terre, pleurant et suppliant,  â€˜Pardonnez-nousÂ !â€™ L
donnÃ© des coups de pied aux rebelles. Les  militaires les ont emmenÃ©s dans une zone [toute proche] et tous les trois ont
tirÃ© en mÃªme temps. Puis ils ont jetÃ© un peu de terre sur les corps et sont  partis.  Implication des  autoritÃ©s locales  Des
tÃ©moins de trois  endroits diffÃ©rents ont dÃ©clarÃ© que certaines autoritÃ©s locales ont participÃ© Ã  lâ€™exÃ©cution de m
groupe armÃ© capturÃ©s ou les ont remis Ã  la police et  aux Imbonerakure qui les ont tuÃ©s.  Kalema, le 31  dÃ©cembre
Plusieurs habitants ont  dÃ©clarÃ© Ã  Human Rights Watch que le 31 dÃ©cembre, une autoritÃ© locale a abattu un  combattant
capturÃ© Ã  Kalema, une petite ville situÃ©e sur la colline Gahabura, en  commune Bukinanyana. Â«Â Jâ€™Ã©tais  Ã  Kalema,
revenais du marchÃ©,Â Â»  a expliquÃ© un tÃ©moin. Â«Â Un  rebelle a Ã©tÃ© amenÃ© lÃ  par la population locale. Il a deman
remis Ã  une  autoritÃ©. Il avait peut-Ãªtre 20 ans. [Lâ€™autoritÃ© locale] Ã©tait lÃ  avec la  police. Il [lâ€™autoritÃ©] nâ€™a rie
a ordonnÃ© Ã  un policier de  lâ€™abattre. Le policier a refusÃ©, alors [lâ€™autoritÃ©] a pris lâ€™arme du policier et  a tirÃ© s
dans la poitrine.Â Â»  Le 22 janvier, lâ€™autoritÃ©  locale a dÃ©clarÃ© Ã  Human Rights WatchÂ : Â«Â Personne  nâ€™a Ã©tÃ
seulement les militaires et les policiers qui  combattaient. Je ne faisais quâ€™assurer la coordination entre la population et la
police et lâ€™armÃ©e.Â Â»  Ngoma, le 1erÂ janvier  Des habitants de Ngoma ont  expliquÃ© que le 1erÂ janvier,  deux membre
groupe armÃ© se sont livrÃ©s au bureau dâ€™une autoritÃ© locale. Six  tÃ©moins ont dit avoir vu ce responsable local avec le
hommes. Il a ordonnÃ© Ã  un  policier et Ã  deuxÂ ImbonerakureÂ dâ€™emmener  les deux combattants, et il est parti avec eux
Quelques instants plus tard, les  habitants ont entendu des coups de feu. Plusieurs dâ€™entre eux ont signalÃ© que  par la
suite, ils ont trouvÃ© les corps des deux hommes.  Â«Â Jâ€™ai  vu deux rebelles qui avaient Ã©tÃ© emmenÃ©s au bureau,Â Â
communiquÃ© un habitant. Â«Â Il  [lâ€™autoritÃ© locale] est arrivÃ© aprÃ¨s eux. Il a ordonnÃ© aux Imbonerakure et Ã  un  poli
les emmener et les rebelles ont Ã©tÃ© attachÃ©s. Un peu aprÃ¨s, jâ€™ai  entendu des coups de feu.Â Â»  Un autre habitant a
avoir vu les deux hommes qui sâ€™Ã©taient livrÃ©s partir  avec deuxÂ ImbonerakureÂ et  un policierÂ : Â«Â Quelques  minutes
tard, nous avons entendu des coups de feu. [Lâ€™autoritÃ© locale] est  revenue Ã  pied Ã  son bureauâ€¦ Jâ€™ai vu les corps
rebelles. Je suis allÃ© lÃ -bas  parce que je voulais savoir si les rebelles avaient Ã©tÃ© tuÃ©s.Â Â»  Le 23 janvier, lâ€™autoritÃ
a dÃ©clarÃ© Ã  Human Rights Watch : Â«Â Je  nâ€™ai jamais donnÃ© la permission Ã  un Imbonerakure ou Ã  la police de tran
un rebelle. Je nâ€™ai jamais vu un rebelle capturÃ©.Â Â»  Mirombero, le 1erÂ janvier  De nombreux tÃ©moins ont  dÃ©clarÃ© q
1erÂ janvier,  ils ont vu une autoritÃ© locale remettre Ã  deux policiers, dans son bureau, un  combattant qui sâ€™Ã©tait rendu.
policiers ont emmenÃ© lâ€™homme sur un petit  parking pour motos Ã  Murwi, oÃ¹ ils ont rencontrÃ© un Imbonerakure. Un grou
important dâ€™habitants de la localitÃ© entourait le combattant alors que lâ€™Imbonerakure  et les policiers discutaient de ce
quâ€™ils devaient faire. De lÃ , les policiers  se sont rendus Ã  une Ã©cole primaire toute proche oÃ¹ le combattant a Ã©tÃ© ab
Un habitant a dÃ©crit lâ€™incidentÂ :  Un rebelle est arrivÃ© Ã  Mirombero et a demandÃ© Ã  la population de lâ€™emmener
[de lâ€™autoritÃ©  locale]. Les gens lâ€™ont emmenÃ© [lÃ -bas]. Jâ€™ai assistÃ© Ã  Ã§a, parce que lorsque  quelquâ€™un e
monde accourt pour regarder. Les policiers nous  appelaient pour venir voir le prisonnierâ€¦ AprÃ¨s un petit temps, il a dÃ»
sâ€™asseoir sur une moto avec deux policiers et ils sont partis. Jâ€™ai vu le  cadavre le lendemain matin Ã  lâ€™Ã©cole prima
avait Ã©tÃ© abattu. Jâ€™ai reconnu  ses vÃªtements. Câ€™Ã©tait lâ€™homme que jâ€™avais vu avec [lâ€™autoritÃ© locale]
dÃ©clarÃ©  :  Lorsque jâ€™ai appris quâ€™un  rebelle avait Ã©tÃ© capturÃ©, jâ€™ai rejoint une foule de gens au cachot qui  v
Un policier lâ€™a attachÃ© avec une corde provenant dâ€™une  moustiquaire. [Lâ€™autoritÃ© locale] Ã©tait lÃ  avec deux ass
chef de la  police communale Ã©tait lÃ  aussiâ€¦ Ils sont allÃ©s derriÃ¨re le cachot pour parler  entre euxâ€¦ Les gens disaient, â
devrait avoir pitiÃ© de cet homme parce quâ€™il  sâ€™est livrÃ© lui-mÃªme.â€™ Puis il [lâ€™autoritÃ© locale] est revenu et a
policiers dâ€™emmener le rebelle en taxi moto. Nous les avons tous suivis. Un  Imbonerakure est arrivÃ©. Le rebelle nous a
dit, â€˜Aidez-moi Ã  demander pardon.â€™  Mais les motos sont partiesâ€¦ Tout le monde Ã  Mirombero a vu le corps plus tard.
25 janvier, lâ€™autoritÃ©  locale a dÃ©clarÃ© Ã  Human Rights WatchÂ : Â«Â Si  nous capturons quelquâ€™un, nous devons l
aux forces de lâ€™ordre. Le 1erÂ janvier,  jâ€™ai appris quâ€™un homme capturÃ© se trouvait aux mains des forces de sÃ©cu
a Ã©tÃ© transfÃ©rÃ©. Je nâ€™ai jamais remis aucun captif Ã  la police. Je ne  suis pas du tout au courant de ce quâ€™on vou
Implication des  Imbonerakure  Human Rights Watch a  recueilli des informations circonstanciÃ©es sur la participation

dâ€™Imbonerakure aux combats et aux exÃ©cutions de membres capturÃ©s du groupe armÃ© Ã Cibitoke. Les Imbonerakure (terme qui signifie Â«Â ceux qui voient loinÂ Â» en kirundi) constituent la ligue des jeunes du parti au pouvoir au Burundi, le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie-Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie (CNDD-FDD). Ils proviennent de communautÃ©s locales de toutes les rÃ©gions du pays, les gens pouvant dÃ¨s lors facilement les identifier en fonction de leur visage et de leur nom. Ã€ Cibitoke, lâ€™armÃ©e et la police ont recouru Ã des Imbonerakure des communes de Murwi e de Bukinanyana pour leur servir de guides et transporter des munitions. La plupart de ces Imbonerakure portaient des machettesÂ ; certains portaient des armes Ã feu. Des tÃ©moins de Buganda ont dÃ©clarÃ© avoir vu les militaires et les policiers donner des armes Ã feu Ã des Imbonerakure et les transporter jusquâ€™Ã la commune de Murwi. Des Imbonerakur ont participÃ© Ã lâ€™exÃ©cution de combattants capturÃ©s Ã Mirombero, Ngoma et dâ€™autres endroits de Murwi. Un hab Buganda a dÃ©crit les Ã©vÃ©nements du 30 dÃ©cembreÂ : Â«Â Lâ€™armÃ©e et la police ont transportÃ© les Imbonerakure camionnettes. Les Imbonerakure recevaient les ordres des militaires et des policiersâ€¦ Les Imbonerakure sont vraiment bien connus de la population. Nous savons qui ils sont et nous connaissons leurs noms. Du mardi [30 dÃ©cembre] au jeudi [1erÂ janvier], jâ€™ai vu beaucoup dâ€™Imbonerakure rejoindre les collines.Â Â» Les Imbonerakure ont souvent jouÃ© de premier plan dans les violations des droits humains commises Ã lâ€™encontre dâ€™opposants rÃ©els ou prÃ©sumÃ©s du FDD. Le CNDD-FDD sâ€™est servi des Imbonerakure lors de la pÃ©riode Ã©lectorale de 2010 pourÂ intimider et harceler les opposants politiques. De 2010 Ã 2012, des Imbonerakure ont frÃ©quemmentÂ agressÃ© et menacÃ©Â dâ€™anciens membr Forces nationales de libÃ©ration (FNL, un groupe armÃ© reconverti en parti politique) et dâ€™autres opposants prÃ©sumÃ©s, parfois conjointement avec des membres des services de renseignement ou des policiers. Menaces Ã lâ€™encontre dâ€™habitants des communes de Murwi et de Bukinanyana De nombreux habitants qui se sont entretenus avec Human Rights Watch ont soulignÃ© quâ€™ils ne soutenaient pas lâ€™exÃ©cution des combattants qui sâ€™Ã©taient rendus. Â«Â La nâ€™est pas contenteÂ Â», a fait remarquer un homme. Â«Â MÃªme si quelquâ€™un est en tort, il doit Ãªtre remis Ã une auto tuÃ© devant nous. Câ€™est une tragÃ©die.Â Â» Au moins 24 habitants ont signalÃ© Ã Human Rights Watch que des autorit locales et des Imbonerakure avaient averti les habitants quâ€™ils ne devaient pas parler des exÃ©cutions. Un habitant de Ngoma a confiÃ©Â : Â«Â Lâ€™autoritÃ© locale et les Imbonerakure disent, â€˜Si vous nâ€™Ãªtes pas satisfaits de ce qui sâ€ que vous Ãªtes avec les rebelles et on va vous tuer.Â Â» Un habitant de Gahabura a expliquÃ©Â : Â«Â Les Imbonerakure disent, â€˜Faites attention. Si vous parlez de Ã§a, vous serez punisâ€™. Les gens ont peur de parler aux journalistes.Â Â» Ces menaces ont persistÃ© plusieurs semaines aprÃ¨s les exÃ©cutions. Un habitant de Murwi a confiÃ© Ã Human Rights Watch le 24 janvier : Â«Â Les Imbonerakure continuent Ã menacer les gens. Nous avons dÃ» venir ici [pour vous parler] en cachette. Si nous disons que nous avons parlÃ© avec vous, ils nous couperont la gorge.Â Â» Un habitant de Gahabura a dÃ©clarÃ© Ã Human Rights Watch le 26 janvier, Â«Â Si les autoritÃ©s savaient que je suis ici, ce serait du suicide.Â Â» RÃ©p du gouvernement En dÃ©pit de tentatives rÃ©pÃ©tÃ©es, Human Rights Watch nâ€™a pas rÃ©ussi Ã obtenir de rÃ©ponse substantielle des autoritÃ©s gouvernementales nationales au sujet des Ã©vÃ©nements de Cibitoke. Human Rights Watch a sollicitÃ© des entretiens avec les ministres de la dÃ©fense et de la sÃ©curitÃ© publique le 20 janvier, mais sâ€™est vu rÃ©pon quâ€™ils nâ€™Ã©taient pas disponibles. Le 27 janvier, le porte-parole adjoint de la police nationale, Pierre Nkurikiye, a inform Human Rights Watch quâ€™il Ã©tait prÃ©sent Ã Cibitoke au moment des combats mais que Human Rights Watch devrait plut solliciter une rÃ©ponse de lâ€™armÃ©e, car il sâ€™agissait dâ€™une opÃ©ration militaire. Lorsquâ€™un chercheur de Huma lui a parlÃ© des informations relatives aux exÃ©cutions perpÃ©trÃ©es par la police, il a rÃ©ponduÂ : Â«Â Nous avons des rap de la sÃ©curitÃ© interne chaque matin. Je nâ€™ai rien vu de ce genre dans ces rapports et je ne peux parler que de ce qui se trouve dans ces rapports.Â Â» Human Rights Watch a sollicitÃ© un entretien avec le Colonel Gaspard Baratuza, le porte-parole de la Force de dÃ©fense nationale, mais il nâ€™a pas donnÃ© suite, dÃ©clarant au tÃ©lÃ©phone le 26 janvier que, Â« dÃ©jÃ dit beaucoup de choses publiquement Ã propos de cette attaque.Â Â» Il a suggÃ©rÃ© Ã Human Rights Watch de cons ses dÃ©clarations publiques. Le 5 janvier, un article de lâ€™Associated Press a citÃ© BaratuzaÂ : Â«Â Personne nâ€™a Ã©t aprÃ¨s sâ€™Ãªtre rendu ou aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© arrÃªtÃ©.Â Â» Lors dâ€™une confÃ©rence de presse le 5 janvier, Baratuza a journalistes : Â«Â Dire que [certains] ont Ã©tÃ© exÃ©cutÃ©s aprÃ¨s avoir dÃ©posÃ© les armes haut les mains, je dis et je rÃ les militaires sont professionnels, savent ce quâ€™ils font. Ils ne peuvent pas faire cela. Je suis sÃ»r et certain.Â Â» Il a ajoutÃ que si un cas pareil se prÃ©sentait, des sanctions strictes seraient appliquÃ©es. Il a expliquÃ© que selon le rÃ¨glement, les militaires devaient Â«Â capturer au mieux [les opposants armÃ©s], [les] tuer si Ã§a ne va pasÂ Â». Il a prÃ©cisÃ© que lâ€™ar savait comment traiter les prisonniers et que les chefs et les petits militaires savaient quâ€™ils devaient respecter le droit international humanitaire. Une sÃ©quence vidÃ©o diffusÃ©e par la British Broadcasting Corporation (BBC) le 28 janvier montre Baratuza dÃ©clarantÂ : Â«Â Ces gens qui disent quâ€™ils ont vu [des exÃ©cutions] de leurs propres yeux, je ne peux dire que câ€™est vraiâ€¦ la population nâ€™Ã©tait pas sur place.Â Â» Il a affirmÃ© que les membres du groupe armÃ© avaien au combat et a invoquÃ© Â«Â le principe de rÃ©ciprocitÃ©Â Â». Le 26 janvier, Anselme Nsabimana, gouverneur de la provin de Cibitoke, a informÃ© Human Rights Watch que les Imbonerakure nâ€™auraient pas pu combattre aux cÃ´tÃ©s des militaires et des policiers et que si des autoritÃ©s locales avaient participÃ© Ã des exÃ©cutions ou en Ã©taient complices, ce serait Â«Â scandaleÂ Â». Lorsque Human Rights Watch lui a prÃ©sentÃ© ses conclusions prÃ©liminaires concernant les exÃ©cutions, il rÃ©ponduÂ : Â«Â Je ne suis pas du tout au courant de Ã§a. Câ€™est du nouveau pour moi. Ces informations vous ont Ã©tÃ© fournies par des gens qui ont des intentions cachÃ©es. Ils veulent salir lâ€™image du gouvernement.Â Â» Groupe armÃ© Ã la frontiÃ¨re burundo-congolaise Human Rights Watch nâ€™a pas Ã©tÃ© en mesure de confirmer lâ€™identitÃ© du groupe arm traversÃ© la frontiÃ¨re burundo-congolaise fin dÃ©cembre, ni dâ€™identifier ses dirigeants ou sympathisants. Le 26 janvier, u chercheur de Human Rights Watch sâ€™est entretenu avec cinq membres capturÃ©s du groupe armÃ© Ã la prison de Cibitok La plupart ont dÃ©clarÃ© avoir Ã©tÃ© recrutÃ©s pour intÃ©grer le groupe armÃ© Ã partir de la mi-2014 ; lâ€™un dâ€™eux a Ã©tÃ© recrutÃ© en 2013. La majoritÃ© ont dit avoir Ã©tÃ© recrutÃ©s pour travailler en RD Congo, en Ouganda ou en Tanzani ont affirmÃ© quâ€™ils ne savaient pas quâ€™ils allaient devoir rejoindre un groupe armÃ©. Une fois arrivÃ©s en RD Congo, pas Ã©tÃ© autorisÃ©s Ã partir, ont-ils expliquÃ©. Lâ€™un dâ€™eux a confiÃ© que des commandants lâ€™avaient attrapÃ© sâ€™Ã©chapper et quâ€™ils lâ€™avaient enfermÃ© dans une piÃ¨ce pendant trois semaines. Les recrues Ã©taient basÃ©es

village de Mutarule, dans la province congolaise du Sud-Kivu, prÃ¨s de la frontiÃ¨re burundaise. Elles ont reÃ§u une instruction militaire de base dans la rÃ©gion environnante. Les hommes ont expliquÃ© que la formation Ã©tait trÃ¨s Ã©lÃ©mentaire â€“ dans lâ€™un des cas, elle nâ€™avait durÃ© que trois semaines. Lâ€™un dâ€™eux a confiÃ© quâ€™il nâ de feu pendant lâ€™instruction mais quâ€™on lui avait montrÃ© comment se servir dâ€™un fusil. Les dÃ©tenus ont dÃ©clarÃ Rights Watch quâ€™ils avaient Ã©tÃ© envoyÃ©s de la RD Congo au Burundi dans le but dâ€™Ã©tablir une base dans la forÃª Kibira et de recruter dâ€™autres combattants pour prÃ©parer une offensive finale contre le gouvernement burundais. Des groupes armÃ©s burundais sont actifs dans la province congolaise du Sud-Kivu depuis plusieurs annÃ©es. Ces groupes comptent dans leurs rangs des Ã©lÃ©ments des FNL ainsi que des groupes plus petits et moins connus qui profitent du relatif Ã©tat de non-droit rÃ©gnant dans lâ€™est de la RD Congo pour y Ã©tablir des bases, formant parfois des alliances ave des groupes armÃ©s congolais. Combats menÃ©s entre le 30 dÃ©cembre 2014 et le 3 janvier 2015 Dans la nuit du 29 au 30 dÃ©cembre, des membres du groupe armÃ© ont traversÃ© la riviÃ¨re Rusizi sÃ©parant la RD Congo du Burundi pour pÃ©nÃ©trer dans la province de Cibitoke. Le 30 dÃ©cembre au matin, ils ont informÃ© les habitants de Rwesero quâ€™ils se rendaient dans la forÃªt de la Kibira. Â«Â Jâ€™ai vu des hommes passer Ã piedÂ Â», a expliquÃ© un habitant. Â«Â Ils Ã©tai armÃ©s. Il y avait dâ€™autres hommes avec eux qui transportaient des bagages, de la nourriture et des marmites. Certains Ã©taient trÃ¨s jeunes, 14 ou 15 ans. Certains Ã©taient vÃªtus dâ€™une chemise militaire et dâ€™un pantalon de training. Dâ€ Ã©taient en uniforme militaire complet. Ils ont demandÃ© le chemin pour arriver Ã la Kibira et nous leur avons dit quâ€™ils Ã©taient sur la bonne route.Â Â» Peu de temps aprÃ¨s leur arrivÃ©e Ã Rwesero, des militaires et des policiers burundais ont attaquÃ© le groupe armÃ© et les membres du groupe ont tout dâ€™abord ripostÃ©. Un habitant dâ€™une localitÃ© proche de a expliquÃ© que le 2 janvier, il servait de guide aux militaires sur la route lorsquâ€™ils ont Ã©tÃ© attaquÃ©sÂ : Â«Â Les rebell ont tirÃ© dessus. Le fusil dâ€™un militaire a Ã©tÃ© touchÃ© et est tombÃ© de sa main. Quand la fusillade a commencÃ©, tou monde sâ€™est couchÃ© par terre. On a entendu beaucoup de coups de feu mais on ne voyait rien. Il y a eu un Ã©change de tirs et un bref combat.Â Â» Les membres du groupe armÃ© se sont alors rapidement dispersÃ©s dans les communes de Murwi et de Bukinanyana, un groupe de 40 Ã 50 personnes se dirigeant vers Mpinga. Les habitants ont confiÃ© que des autoritÃ©s locales, des militaires et des policiers avaient fait pression sur la population locale pour quâ€™elle transporte leur matÃ©riel et leur montre les endroits oÃ¹ les membres du groupe armÃ© Ã©taient passÃ©s ou pouvaient se cacher. Le 22 janvier, une autoritÃ© locale de Kalema a confirmÃ© Ã Human Rights Watch que les habitants avaient aidÃ© les militaires Ã transporter leurs affaires et leur avaient montrÃ© le chemin.